

INFORMATIONS

Une nouvelle bibliothèque de mathématiques à Nantes

Colette Anné

<http://www.math.sciences.univ-nantes.fr/~anne/CRDM.html>

Le président de l'université de Nantes a inauguré le 20 octobre 2000 la nouvelle bibliothèque du laboratoire de mathématiques (UMR 6629-CNRS). Ce magnifique bâtiment de forme conique à base (presque) elliptique est l'aboutissement d'un long travail initié en 1992 par Didier Robert, alors directeur de l'URA, qui a défendu un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque pour les mathématiciens ligériens dans le contrat de plan État-Région 1993-97.

Ce projet a été retenu grâce à l'appui du président de l'université de l'époque, la Région des Pays de Loire prenant en charge l'aménagement de cet espace singulier. La construction a commencé en 1999, le déménagement des collections a pu se faire le 20 juillet 2000 (tout vient à point...) et notre modeste bibliothèque est devenue Centre régional de documentation mathématique. Avec ses 13000 ouvrages et ses 56 abonnements en cours elle ne fait pas que répondre aux besoins des membres du Département de mathématiques; elle est aussi une bibliothèque de référence pour les écoles d'ingénieurs de la région.

Nous pourrions certes annoncer 278 revues mais la plupart ont été abandonnées, victimes des vicissitudes budgétaires. Cette relative pauvreté en abonnements est aussi une liberté en ces temps de pression éditoriale: la bibliothèque universitaire ne s'est jamais désengagée de la recherche mathématique et elle est abonnée à 30 revues mathématiques, la part de notre budget consacrée aux abonnements est de 50% environ c'est à dire qu'il reste autant pour les ouvrages et les œuvres complètes, enfin nous pouvons prendre de nouveaux abonnements assez peu présents en France comme *Inverse Problems* ou *Topological Methods in Nonlinear Analysis*. La bibliothèque fonctionne grâce aux crédits de l'UMR de mathématiques, du Département de mathématiques, du CNRS et aussi d'un PPF documentation du Ministère de la recherche.

Naturellement, notre bibliothèque participe au réseau national des bibliothèques de mathématiques et soutient la cellule MathDoc dans leurs actions de consortium thématique face aux éditeurs; c'est en effet la seule façon d'obtenir à des prix raisonnables des offres qui correspondent à nos besoins.

Mais revenons au bâtiment. Les architectes Rocheteaux et Saillard ont conçu notre bibliothèque comme une sorte de temple du savoir: un lieu unique de 350 m², une hauteur de plafond de 6 mètres (ce qui nous a permis de placer sur tout le périmètre une coursive de 70 m de long pour les revues), pas d'éclairage direct à cause de la forme conique s'ouvrant vers le haut. Sur le pourtour de la salle se trouvent des places de consultation face à la nature équipées de terminaux et des points de connexion, les collections d'ouvrages occupant l'espace

central. Bref, suivant l'appréciation des usagers et des visiteurs la conception de l'ensemble est une réussite à la fois esthétique et fonctionnelle, ce qui est pour nous un grand changement.

Si la curiosité vous attire, vous serez les bienvenus de 8h30 à 18h30 ; vous y serez accueillis par l'un de nos deux bibliothécaires Dominique Macé-Ramète (IATOS de l'université de Nantes) et Claude Jouault (ITA du CNRS).

Comment naissent les STIC ?

Jean-Luc Sauvageot

Président de la section 01 du Comité National

Représentant de la section au conseil de département STIC

Les STIC sont nés d'un arrêté du ministre de la recherche daté du 5 octobre 2000, instituant au CNRS un huitième département scientifique intitulé STIC-Sciences et Technologies de l'Information et de la communication et rattachant à ce nouveau département quinze sections du CNRS, dont la section 01 (Mathématiques et outils de modélisation). [Un département du CNRS, en principe outil de politique scientifique, apparaît plutôt dans les faits comme un regroupement de sections du Comité National sous l'autorité d'un directeur de département, qui gère les moyens en postes et en budget selon des lignes plus ou moins négociées, et plus ou moins en accord avec les évaluations faites dans les sections. La création des STIC ne remet pas en cause l'appartenance de la section 01 au département SPM Sciences Physiques et Mathématiques, où elle coexiste avec des sections de physique.]

Qu'est-ce que les STIC ? Dans l'immédiat, ils se définissent par un certain nombre d'actes d'existence, dont certains revêtent déjà une grande importance, et qui tous risquent d'affecter dans un sens ou dans l'autre la vie du milieu mathématique. Parmi ces actes on citera, en suivant un ordre à peu près chronologique :

1°/ Mise en place d'un conseil de département, quinze membres élus (un pour chaque section ; la section 01 a choisi de déléguer son président) et quinze membres nommés, dont Stéphane Mallat, enseignant à l'École polytechnique et membre du centre de mathématiques appliquées. Ces nominations réorientent ce département a priori hétéroclite vers les aspects plus appliqués et plus technologiques de l'informatique.

2°/ Un redéploiement spectaculaire en postes et en moyens. Pour ce qui est des moyens, les STIC devraient disposer des 10% d'augmentation du budget des laboratoires que le CNRS a réussi à dégager cette année, plus une partie des moyens pris aux autres départements scientifiques. En ce qui concerne les postes, le STIC dispose de 65 postes de CR au concours d'entrée, ce qui donne pour la seule section 07 (informatique) 47 postes de CR2 et 5 postes de CR1 à gérer au concours 2001, soit plus que ce dont aucune section n'a jamais disposé dans l'histoire du CNRS.

3°/ La nomination d'un directeur scientifique pour les STIC. Il s'agit de Francis Jutand, qui a été successivement responsable du département d'électronique à l'ENST, directeur de l'École des télécommunications de Bretagne,